

fentir à y mettre son nom : & que dans ce moment où j'aurois tant d'envie de le décliner, sa volonté précise me fait une loi de le tenir caché. Mais je doute que le public puisse rester long-tems dans l'incertitude, vu d'autres excellens ouvrages de sa composition où l'on apperçoit le même esprit & la même ardeur pour les vérités saintes \*. Je dirai seulement que c'est un des plus savans & des plus respectables ecclésiastiques de l'église de France ; & quoique les deux éditions de son ouvrage (grâce à la tolérance du siècle) aient dû se faire en pays étranger, par les soins de l'éditeur le manuscrit n'a rien souffert de cette espece de transplantation.

\* 15 Déc.  
1779, p.  
549. —  
Fév. 1780,  
p. 178. —  
1 Octob.  
1787, p.  
180.

Il seroit à souhaiter qu'on eût donné pour ceux qui ont la première édition, un supplément contenant les principales additions faites dans celle-ci. Ce livre étant assez cher & l'augmentation étant portée à un volume, il paroît que ces deux considérations auroient dû suggérer ce dessein : il est peut-être encore tems de l'exécuter.



## LA POULE ET SES PETITS.

F A B L E.

**L**A Poule de Gros Jean, métayer du hameau,  
Avoit voulu que sa couvée  
Fût élevée

Par un superbe Paon qui logeoit au hâteau.  
Pouvois-je lui choisir une meilleure école ?  
S'écrioit-elle... Un Paon ! oh, j'en deviendrai  
folle !

C'est pour mes chers petits le comble de l'honneur  
D'avoir un Paon pour gouverneur.